

William van Berchem, colonel fédéral (1831-1870)

Voici deux hommages funèbres sur le colonel William van Berchem, soit Guillaume [23] Berthout van Berchem (voir chap. X de la Généalogie) :

« Aujourd'hui auront lieu à Crans les obsèques d'un citoyen bien jeune encore et dont la fin prématurée laissera un vide profondément senti non seulement dans sa famille affligée, mais encore chez les nombreux amis et camarades qu'il laisse dans toute la Suisse, et principalement parmi les militaires de tout grade des cantons de Vaud et de Genève.

William van Berchem, né en 1831, colonel fédéral depuis 1868, à un âge où ce grade, le plus élevé de notre armée, est rarement obtenu, est décédé mercredi après une longue et pénible maladie, laissant dans l'état-major général un vide qui sera difficilement rempli. Peu de nos jeunes concitoyens se sont voués avec autant de zèle, de capacité et de persévérance au développement de notre infanterie.

La spécialité adoptée par lui, celle du tir, était plus propre qu'aucune autre, dans la période de transformation que nous traversons, à mettre en relief ses qualités éminentes et ses remarquables aptitudes. Préparé par d'excellentes études à l'Académie de Genève, puis à Paris, mais empêché par sa santé de poursuivre ses travaux pour entrer à l'Ecole polytechnique française, il était devenu un officier distingué de l'état-major de Paris et y avait laissé les meilleurs souvenirs.

Lorsqu'il revint en Suisse, son goût prononcé pour le service militaire actif l'engagea à entrer plutôt dans l'état-major général, et il y trouva, dans l'étude des perfectionnements et de l'emploi des armes à feu portatives, un champ du plus haut intérêt pour appliquer ses nombreuses connaissances et sa rare intelligence. Le Département militaire s'empressa de l'employer comme instructeur et, après lui avoir accordé un rapide avancement, l'envoya comme major à l'Ecole modèle de Hythe, en Angleterre, où sont enseignés les préceptes de la balistique et du tir dans toute leur perfection. Van Berchem en revint capable de créer des écoles analogues en Suisse où elles ont dès lors subsisté et prospéré.

Il les dirigea d'une manière distinguée, faisant partie de toutes les commissions importantes instituées pour l'amélioration de nos armes et y jouant un rôle essentiel, jusqu'au moment où de sérieuses atteintes à sa santé sont venues le priver de toute possibilité d'exercer son activité. Tant qu'il l'a pu, il a concouru à l'œuvre patriotique, qui était le grand intérêt de sa vie, et lorsqu'il a dû renoncer au commandement actif de ses écoles, sa plume et sa parole ont été au service du Département et des corps d'officiers désireux de s'instruire à une source aussi compétente.

Notre Société militaire a eu de nombreuses occasions de profiter de son obligeante et loyale érudition. Les regrets de ses membres seront nombreux et sincères sur cette tombe si prématurément ouverte qui va se refermer sur un collègue aimable, richement doué et dont le caractère énergique et la capacité étaient universellement appréciés. »

Journal de Genève, samedi 11 juin 1870.

« William van Berchem, né en 1831, fit d'excellentes études classiques et techniques à l'Académie de Genève, à Paris et en Allemagne. En 1850 il entra dans l'état-major fédéral du génie après de brillants examens d'aspirant ; nommé sous-lieutenant l'année suivante il passa, en 1852, sa première école centrale comme officier. Le service actif convenant à ses goûts, il résolut bientôt de suivre la carrière militaire suisse, malgré le peu d'avantages et de ressources qu'elle peut offrir dans un pays de milices neutres. Il est vrai que pour van Berchem, d'une des familles les plus considérables et les plus considérées du pays ¹, cette carrière devait être plutôt un utile et patriotique passe-temps. Il s'y voua néanmoins avec toute la diligence et le sérieux qu'il eût apportés à un indispensable gagne-pain. Commencant par le commencement, au rebours de tant d'autres, il obtint l'autorisation de suivre comme volontaire, pendant une année, en 1856, croyons-nous, les cours de l'école d'état-major à Paris. Rentré en Suisse, il passa à l'état-major général [en 1857 en effet] et se perfectionna dans la pratique de l'infanterie en suivant quelques écoles militaires saint-galloises, encore comme volontaire, et volontaire travailleur, sous les ordres de M. le colonel Hofstetter, alors instructeur-chef du canton de Saint-Gall.

Quelque temps après il fut appelé par le regretté colonel Hans Wieland à le seconder dans les nouvelles écoles fédérales d'aspirants et d'officiers d'infanterie, et il y commença résolument son métier d'instructeur et de professeur, enseignant également bien la théorie et la pratique, en français et en allemand, captivant ses

¹ *La famille van Berchem, d'origine hollandaise, se fixa en Suisse sur la fin du siècle dernier. C'est par son alliance, croyons-nous [c'est bien exact], avec les Saladin, de Genève, les parents de ligne maternelle du défunt, qu'elle devint propriétaire du château de Crans, près Coppet, où le colonel vient de mourir.*

auditeurs par une parole toujours claire, facile, animée, et tous ses camarades par l'affabilité de ses relations.

Lorsque la généralisation des fusils rayés, en 1859, dut amener un plus grand développement du tir de précision, van Berchem se voua tout particulièrement à cette tâche. Il avait trouvé son vrai filon. Procédant avec sa méthode habituelle de bons préliminaires, il se fit d'abord charger, en 1860, et en compagnie de son collègue von Matt, de Lucerne, d'une mission d'étude en Belgique et en Angleterre, où tout ce qui concernait le tir militaire de précision était déjà fort en honneur. Il séjourna quelques mois à l'école normale de tir de Hythe, dont il suivit les cours avec autant d'application que de profit. Dès l'année suivante il organisa en Suisse ces écoles annuelles de tir qui donnèrent de si bons résultats et procurèrent à leur jeune et zélé commandant un si juste renom tant en Suisse qu'à l'étranger. Il dirigea en outre l'enseignement du tir dans les autres écoles fédérales où cette branche fait partie des programmes, notamment à l'école des instructeurs, à celle des aspirants et sous-lieutenants d'infanterie et à l'école centrale.

Devenu un spécialiste distingué en matière de tir et d'armes à feu portatives, van Berchem prit une part très active à la révolution – c'est bien le mot propre – qui amena l'unité du petit calibre et le modèle de 1863. Ses fréquentes et intéressantes conférences aux sociétés d'officiers de Lausanne et de Genève, ses expertises et ses rapports comme membre de diverses commissions officielles, ses articles dans nos colonnes ¹ témoignèrent de la richesse de ses facultés et de la justesse de ses vues. La révolution plus récente du chargement par la culasse et du répétiteur ne l'intéressa pas moins. Mais à ce moment déjà il fut saisi par la fatale maladie, un affaiblissement de la moelle épinière, qui vint de l'enlever à sa famille affligée et à ses nombreux et dévoués camarades. Il ne put suivre que de loin la nouvelle et importante transformation en cours, et nous croyons ne faire tort à personne en disant que cette transformation se ressentit un peu de son absence. Plus d'une fois on eut des hésitations qu'il eût promptement tranchées, et l'on dut recourir à ses lumières pour surmonter mainte complication inattendue ; plus d'une fois aussi, de son fauteuil ou de son lit de misères, il donna des avis qui aidèrent puissamment à franchir la crise provisoire du changement de notre armement. C'est lui, croyons-nous, qui élabora, en français au moins, les instructions sur la nomenclature et l'emploi des nouveaux fusils ; c'est lui qui publia en français les derniers règlements d'exercice de l'infanterie. Il n'était pas très engoué, nous devons le confesser, de toutes ces nouveautés ; les fusils à répétition, entr'autres, n'avaient pas sa complète confiance ; il les croyait trop compliqués pour de bonnes armes de guerre, et il leur préférait le Vetterli simple. Mais hiérarchique et bon républicain suisse avant tout, il se soumit de bonne grâce à l'opinion contraire de la majorité, dès que cette opinion fut régulièrement

¹ Quelques-uns ont été réunis en brochure ; voir à nos annonces.

manifestée, et il concourut de son mieux à l'établissement du modèle qu'il avait consciencieusement combattu dans l'origine.

C'est en récompense de cette utile activité que van Berchem fut élevé, en 1868, au grade de colonel fédéral, quoiqu'il fût déjà impotent depuis environ deux ans et n'eût plus grande chance de guérison ; nomination tout exceptionnelle, qui honorait le sentiment de justice de l'autorité supérieure autant que les hauts mérites de l'élu, et qui eut le rare privilège d'être bien accueillie de chacun.

Entouré des soins les plus tendres et les plus assidus, van Berchem lutta plus de quatre ans contre le mal qui l'assiégeait. On crut un moment que les bains de Lamalou, dans le midi de la France, lui procureraient un rétablissement relatif ; mais une cure de l'automne dernier dissipa ce trompeur espoir. Depuis lors l'état du malade empira si fatalement que sa fin, qui a été fort douce, doit être considérée comme une bienheureuse délivrance. Samedi dernier sa dépouille mortelle a été déposée au cimetière de Crans, escortée par une foule de militaires et de civils accourus des diverses parties de la Suisse pour payer un dernier tribut à cet officier aimé autant qu'estimé de tous.

Le vide qu'il laisse dans l'armée fédérale, quoique creusé peu à peu, n'a pu encore se fermer et ne se fermera pas de sitôt. Pour ceux qui jouissaient de son amitié le vide ne se comblera pas. Les qualités qui en faisaient le charme et le prix ne sont plus si communes. Un esprit fin, cultivé, pénétrant, original, caustique même parfois, mais toujours tempéré par les mouvements d'un cœur chaud et généraux, par une loyauté parfaite, par une urbanité soutenue et naturelle, rendait son commerce aussi sûr qu'agréable, aussi attachant qu'instructif. Il goûtait fort la plaisanterie ; son propre contingent attique [?] était toujours prêt, toujours de bon goût et de piquante saveur ; il répugnait, en revanche, à la médisance et à la critique personnelle, menant si aisément à l'intrigue et à la calomnie, ces armes trop souvent heureuses des gens qui n'en ont pas de plus nobles. En bons termes avec tout le monde, assez bien en cour et pas mal avec la ville, et cela sans aucun abandon de ses opinions toujours libres de préjugés et raisonnées, sa bienveillance habituelle de procédés le rendait volontiers le trait d'union entre quelques-unes des coteries qui déchirent si malheureusement les plus hauts parages de notre état-major fédéral. Il dut parfois entendre de lourds et pénibles clabaudages, assister du bout des yeux à de pitoyables menées ; il n'en fut au moins jamais ni le complice, ni la dupe. De délicates réserves en faveur de l'absent étaient ordinairement la seule part qu'on l'amenait à y prendre.

D'un caractère à la fois enjoué et réfléchi portant en soi ses ressources, il se trouvait à l'aise partout où les hasards du service le plaçaient ; d'une intelligence supérieure, tous les sujets scientifiques lui étaient abordables et familiers ; lieutenant-colonel à 32 ans, colonel à 37 ans, possédant par sa famille et par lui-même de nombreuses relations dans le meilleur monde, sans dédain de l'autre, joignant aux dons de l'esprit ceux d'une tournure élégante et les avantages d'une belle fortune en perspective, rien ne semblait manquer à son avenir et à ses souhaits. La Providence en a décidé autrement. Inclignons-nous devant ses sentences, si dures qu'elles soient. Nous les respectons encore en disant que tous ceux qui connurent van Berchem lui garderont un pieux et fervent souvenir et que tant qu'il y aura une armée et des tireurs suisses sa mémoire s'y conservera vivante et honorée. »

*Revue militaire suisse, XV^e année, n° 11, 18
juin 1870, p. 241-244.*

* * * * *